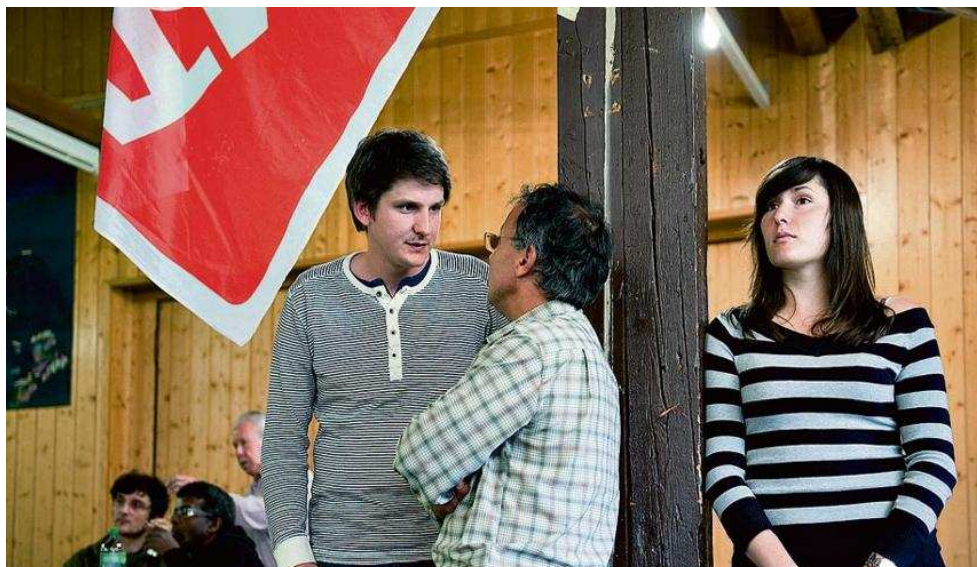


SUISSE samedi 28 mai 2011

# La résistance des frontaliers au fisc français

Marco Danesi



Des frontaliers français manifestent au Sentier à l'appel du syndicat Unia.

Quelque 200 personnes y étaient réunies.

(Le sentier, 27 mai 2011 - © Pierre-Antoine Grisoni/STRATES )

## > Retraite La France veut imposer lourdement le capital du deuxième pilier

### > Unia a mobilisé les salariés à la vallée de Joux. Reportage

«Ce sont les jeunes frontaliers qui vont en pâtir», soupire un employé de Jaeger-LeCoultre. Ce Français, qui travaille à la vallée de Joux depuis vingt ans, fixe son plat de pâtes offert par Unia. Il a déjà acquis une maison de l'autre côté de la frontière avec le capital de sa caisse de pension suisse. En revanche, la détermination de la France à vouloir imposer ces montants, alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui, risque de «frustrer les rêves de logements d'autres compatriotes», regrette-t-il. On parle d'une taxation qui pourrait aller jusqu'à 30%, voire 40%, des capitaux rapatriés! Le syndicat dénonce une véritable «spoliation» opérée par le fisc français.

Unia a rassemblé quelque 200 salariés durant la pause de midi au Sentier (VD). Des femmes et des hommes ont quitté les usines qui bordent le lac de Joux vidé par la sécheresse. Ils cherchent des réponses à leurs questions. Ils sont prêts à agir.

Le syndicat entend faire pression sur le Conseil fédéral afin qu'il invite son voisin à revoir sa position. Eric Voruz, conseiller national (PS/VD), ancien délégué syndical dans le village, s'improvisera facteur et porte-parole de la contestation aux Chambres fédérales. L'élu apportera à Berne une pétition de 14 000 signatures à ce jour, adressée au gouvernement helvétique coupable «d'avoir

laissé passer» un avenant à une convention fiscale datée de 1966. L'avenant, conçu dans le but de mieux combattre la fraude et l'évasion fiscales sur territoire français, a abouti du coup à la taxation inédite et massive en France du deuxième pilier lorsqu'il est versé sous forme de capital. Sous forme de rentes, il est imposé depuis toujours comme tout autre revenu. C'est d'ailleurs pour parer à cette inégalité de traitement que la Suisse, raconte Michel Charrat, aurait demandé à la France de corriger cette situation. Tant que ce ne sera pas le cas, Berne continuera de taxer à la source le capital retiré, ajoute le président du Groupement transfrontalier européen, sans rétrocéder les montants perçus comme il est prévu dans les accords de double imposition.

Pour éviter le piège et pousser la France à changer d'approche, Michel Charrat demande surtout aux frontaliers «de ne pas retirer leurs avoirs». Le différend fait l'objet d'intenses négociations, explique-t-il. L'idée pour sortir de l'impasse est d'imposer à part «le fruit d'une vie de travail» à des taux avantageux et progressifs.

Décidé à ne pas faire marche arrière sur le principe, le Ministère français des finances semblait cependant acquis jusqu'à la fin de l'année passée au principe d'une imposition «modérée» du capital. Or, rapporte Michel Charrat, Paris a soudain changé d'avis en décembre dernier, soumettant à l'Assemblée nationale un texte aux conséquences très lourde sur les retraites des frontaliers. Ce revirement inattendu a fini par provoquer la mauvaise humeur qui a convaincu Unia à organiser «la première manifestation de frontaliers sur territoire helvétique», indique, satisfait, Yves Defferrard, responsable du secteur industrie à Unia Vaud.

On aurait pu s'attendre à ce que la manifestation soit convoquée à Genève, au vu de la grande concentration de frontaliers qu'on y observe. Mais Unia a préféré éviter une ville où les sentiments à leur égard sont pollués par l'hostilité du Mouvement Citoyens genevois. En outre, le syndicat a choisi la vallée de Joux aussi «pour valoriser une région périphérique dont le secteur de l'horlogerie ne pourrait survivre sans l'apport des travailleurs étrangers», se justifie Yves Defferard. Quelqu'un calcule que 60%, sinon 80% de frontaliers sont employés dans les manufactures combières. «Même la direction est française», plaisante, à peine, un autre manifestant.

Michel Charrat rappelle, de son côté, à quel point cette affaire «pénalise nos provinces frontalières». Avec ces capitaux, détaille celui qui travailla longtemps à Genève comme assistant social, on alimente l'économie, le bâtiment notamment. Dans la salle, nombreux sont ceux qui ont déjà construit leur demeure via le capital du deuxième pilier.

La mobilisation doit renforcer la volonté de défendre les frontaliers face aux «attaques dont nous sommes l'objet», insiste Michel Charrat. «Moutons noirs pour les xénophobes suisses, nous ne sommes pas décidés à nous laisser tondre sous prétexte que nous sommes des frontaliers et que le taux de change est favorable», écrivait-il dans le numéro d'avril 2011 de Frontalier magazine, en guise de conclusion prémonitoire au rassemblement du Sentier.

